

**Rapport de Groupe IV :  
IDENTIFICATION DES  
PROJETS PILOTES**

# Plan de présentation

1. Introduction
2. Méthodologie;
3. Analyse des conditions essentielles;
4. Choix de l'approche prometteuse;
5. Leçons apprises des différentes présentations selon les thématiques;
6. Recommandations aux Rapac;
7. Pistes de solutions pour le Rapac.

# INTRODUCTION

Le président désigné au préalable par le modérateur a dirigé le groupe de travail. Il a procédé à :

- La structuration des groupes ;
- L'analyse des tâches ;
- La discussion des TDR et l'adoption des ces derniers ;

Aussi, M. Radar Nishili a été désigné pour assurer le secrétariat du groupe. Etant obligé de faire la ronde dans les autres groupes, le président **J.P Angnagoy** a préféré désigner à son tour deux vice-présidents . Le choix s'est porté sur **M. Laurent Nsenga** qui a été secondé par **M. Marie Madeleine BASSALANG** .

La moitié de notre groupe était composé des collègues lusophones. Le président a essayé de traduire dans un premier temps en espagnol, pour permettre aux collègues lusophones de suivre et de participer aux travaux au même titre que les francophones. Par la suite, l'interprète principal est venu faciliter cette tâche.

## 2. Méthodologie

La méthodologie de travail a consisté à l'analyse des tâches assignées au groupe 4. Voilà pourquoi, le groupe s'accordé :

1. D'abord de répondre aux deux questions communes, à savoir celle de la meilleure approche et celle relative aux conditions essentielles.
2. Ensuite d'examiner notre thématique en:
  - En essayant de dégager les leçons apprises les deux premiers jours ;
  - En échangeant sur l'identification des projets ;
  - En formulant les recommandations.

Cependant, avant de répondre aux questions communes, bon nombre des membres de groupes a souhaité que les trois approches à savoir : **Compensation, subvention et substitution** soient bien définies.

- Après une chaude discussion ; sur les trois approches et la compréhension de celles-ci par les participants, nous sommes passés au brainstorming pour la question d'indentification de deux conditions essentielles à la réussite d'un projet potentiel.
- Nous notons d'ailleurs que le groupe a remplacé "**mise en œuvre**" par "**réussite**" d'un projet.

### 3. Analyse des conditions essentielles

- Dans cet exercice, plusieurs conditions ont jailli, entre autre :
  - ✓ L'organisation des communautés et implications de toutes les parties prenantes;
  - ✓ Les bénéfices directs aux communautés ;
  - ✓ La volonté politique des gouvernements et de la communauté internationale ;
  - ✓ L'approche participative dans toutes les étapes du projet ;
  - ✓ La compréhension et l'acceptation de projets par les bénéficiaires.
- En regroupant ces différents points, le groupe est arrivé à la définition de trois conditions essentielles .

Il faudrait que :

1. Le projet doit répondre à un problème pertinent posé par la présence de l'aire protégée ;
2. Le projet doit être économiquement rentable, socialement acceptable et écologiquement viable ;
3. Faire prévaloir l'approche participative de toutes les parties prenantes et à toutes les phases ou étapes lors de l'élaboration du projet.

## 4. Choix de l'approche prometteuse

Choix parmi les trois approches discutées : à savoir : **compensation, subvention et substitution** afin de déterminer la plus prometteuse. A ce sujet, plusieurs points de vue ont été donnés et discutés. Il a été retenu ce qui suit:

- Les enjeux de conservation étant mondiaux et les bénéficiaires universels, il faut que ceux qui conservent soient compensés. De ce fait, la **compensation** est donc une approche prometteuse. Mais dans les conditions actuelles, **la subvention** doit être de mise.
- Approche Man and Biosphère de l'Unesco qui concilie l'homme et la nature constitue un exemple concret de conciliation de la conservation et le développement.

## 5. Leçons apprises

### 5.1. Gestion d'une aire protégée

- Implication de la population par la mise en place des comités de gestion;
- Manque d'études préalables pour le démarrage des projets;
- Déséquilibre et non proportionnalité financière par rapport à la problématique sur terrain;
- **Spécialiser les communautés locales pour leur meilleure implication dans la gestion**

## 5.2.Filières

- Non adaptation des plans de formation (pas orientées vers les cibles, choix formateurs et pertinence des formations ne répondent toujours pas aux besoins)
- Manque de suivi et évaluation par l'Etat;
- Manque de diffusion des informations relatives aux actions menées dans les filières;
- Insuffisance des moyens techniques, matériels et financiers adaptés pour la réalisation des activités de certaines filières;
- Exploitation irrationnelle des ressources locales;
- Non rentabilité de certaines filières ce qui entraîne à certains endroits à l'exode rural;
- Absence d'analyse préalable pour définir une filière;
- Non exploration et/ou méconnaissance d'autres PFNL;

## 5.3. Ecotourisme

- Faiblesse des retombées au niveau local;
- Sous valorisation des produits du tourisme;
- Diversification des produits touristiques;
- Mauvaise redistribution des revenus issus des recettes touristiques;
- Spécialisation des communautés pour leur meilleure implication dans les activités d'écotourisme;
- Faible valorisation de l'aspect culturel dans les activités touristiques;
- **Mettre en place des mécanismes de redistribution des bénéfices générés par le projet à la population**

## 5.4. Foresterie communautaire et agroforesterie

- Lourdeur administrative dans l'octroi des forêts communautaires;
- Déséquilibre dans l'usage des concepts des forêts communautaires (plus orienté vers l'exploitation forestière que vers la valorisation des autres ressources naturelles);
- Processus long et coûteux pour les communautés;
- Utilisation d'un système de production intégré pour la valorisation des espaces et la rentabilité socio-économique
- **Vulgariser le modèle intégré : Cas de la Luki**
- **Diversifier l'utilisation multiples des ressources forestières dans les forêts communautaires**

## 5.5. Chasse sportive et communautaire

- Méconnaissance de la ressource à chasser;
- Absence du suivi de la ressource faunique;
- Mauvaise affectation des recettes issues de la chasse (affectées plus dans l'administration que chez les communautés);
- **Inventaire et suivi au préalable.**

## 5.6. Partenariat avec le secteur privé

- Bonne initiative d'implication de secteur privé dans la gestion des aires protégées;
- Écueils à éviter : affairisme, tentative de substitution des rôles de l'état;
- Double démission de l'État et de la communauté internationale;
- Définir les rôles et responsabilités de chaque parties prenantes;
- Mise en place des mécanismes de compensation de développement propre, crédit carbone, déforestation évitée.

## 6. GRANDES RECOMMANDATIONS

### **Par rapport aux outils :**

- Adopter l'ADM pour le développement des filières;
- Développer les projets sur base de l'analyse du cadre logique et de la méthode ZOPP(développement des projets par objectifs)

### **Par rapport à l'identification des projets pilotes:**

1. Le projet doit répondre à un problème pertinent posé par la présence de l'aire protégée ;
2. Le projet doit être économiquement rentable, socialement acceptable et écologiquement viable ;
3. Faire prévaloir l'approche participative de toutes les parties prenantes et à toutes les phases ou étapes lors de l'élaboration du projet.
4. Baser la gestion de l'aire protégée suivant l'approche Man and Biosphère de l'Unesco. Cette approche qui concilie l'homme et la nature, constitue un exemple concret de conciliation de la conservation et le développement.

## 7. Pistes de réflexion :

### Comment choisir son projet?

- Choix en fonction du contexte, de la rentabilité de celle-ci et de la possibilité de l'intégration du groupe à l'activité;
- Élaborer le projet qui s'assure que le financement de départ couvre l'ensemble des activités à mener;
- Identifier toutes les sources de financement potentiel du projet;
- Réfléchir sur le financement qui pourra garantir la survie et la durabilité du projet.

### Quelle valeur ajoutée doit avoir l'activité,

- La valeur ajoutée de l'activité doit être individuelle; communautaire et être durable

### Compétence des acteurs

- L'analyse logique proposée plus haut pourra aider à déterminer les écarts de compétence et proposer les besoins réels en termes de renforcement des capacités.
- Promouvoir les échanges au niveau de l'Afrique centrale.